

TGV: signature d'un protocole de 625 millions d'euros pour le financement du matériel roulant et des équipements ferroviaires

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-11-2008 23:14:06

Le Maroc et la France ont signé, vendredi à Rabat, le protocole financier portant sur un prêt de 625 millions d'euros, destiné au financement du matériel roulant et des équipements ferroviaires du train à grande vitesse (TGV) Casablanca-Tanger.

Ce protocole a été signé par le ministre de l'Economie et des Finances, M. Salaheddine Mezouar et la secrétaire d'Etat française au Commerce extérieur, Mme Anne-Marie Idrac, en présence du ministre de l'Equipement et du Transport, M. Karim Ghellab.

Le protocole d'accord pour la fourniture et la construction d'un TGV entre Casablanca et Tanger avait été signé en octobre 2007 à Marrakech, sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI et du président français M. Nicolas Sarkozy.

Le projet de TGV, qui porte sur la construction d'une ligne à grande vitesse (de 200 à 320 km/heure), permettra de réduire la durée du trajet entre les pôles économiques, Tanger et Casablanca, à 2 heures 10 minutes au lieu de 5 heures 45 minutes.

Le protocole financier signé ce vendredi intervient en complément du don de 75 millions d'euros accordé par le gouvernement français au Maroc et destiné au financement de l'assistance technique des études pour la construction de la ligne de TGV Casablanca-Tanger, a précisé Mme Idrac.

"C'est un très grand projet et c'est le plus grand contrat de cette nature que nous ayons jamais signé", a affirmé, dans une déclaration à la presse, la responsable française, qui s'est entretenue, à cette occasion, avec MM. Salaheddine Mezouar et Karim Ghellab.

Elle a mis en exergue "la profondeur de l'amitié, de la coopération et de la confiance" entre la France et le Maroc, citant, à cet égard, nombre de projets dans lesquelles sont engagées des sociétés françaises, notamment les projets des tramway de Casablanca et de Rabat et le port Tanger-Med.

Pour sa part, M. Karim Ghellab a indiqué que le prêt objet du protocole financier a été accordé à des conditions extrêmement avantageuses, rappelant que la structure globale du montage financier de ce projet est achevée et que les études sont en cours pour un démarrage des travaux à fin 2009.

La ligne TGV Casablanca-Tanger nécessitera un investissement global de 20 milliards de dirhams

(1,8 milliard d'euros), a-t-il précisé.

De son côté, M. Salaheddine Mezouar a fait part de la détermination du gouvernement marocain à poursuivre la réalisation des grands projets structurants.

Lors de ses entretiens avec Mme Idrac, M. Mezouar a exprimé la satisfaction du gouvernement marocain pour le soutien apporté au Maroc lors des négociations du Statut avancé, dont l'aboutissement inaugure une nouvelle phase au cours de laquelle le partenariat privilégié qui lie le Maroc et l'Union européenne aura à investir de nouveaux champs de coopération aux niveaux politique, économique et humain.

Selon un communiqué du ministère de l'Economie et des Finances, les deux responsables ont également abordé la question de la crise financière internationale et ses impacts sur l'économie mondiale et en particulier sur celle des deux pays.

"Cette crise n'a pas, à ce jour, d'impact direct sur l'économie, et ce en raison de la solidité des fondamentaux de l'économie marocain et de la non exposition des institutions financières marocaines à ce qui se passe sur les marchés financiers internationaux", a précisé M. Mezouar.

MAP